



École Élémentaire
115 rue des écoles
38090 ROCHE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE **Jeudi 17 octobre 2019**

Présents :

Enseignants : Mmes Thévenon, Veyret, De Araujo, Chevallet, Houtin et M Houtin

Parents : Mmes Pellicier, Sivatte, Danve, Soubeyrat, Mercandino et M Dagorn.

Mairie : Mme Chardon

Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) : Mr Chapellut

Les secrétaires de séance seront Mme Soubeyrat pour les parents et Mmes De Araujo et Houtin pour les enseignants. Une mise en commun se fera le plus rapidement possible pour diffusion. La séance est ouverte à 18 h 15.

Effectifs et répartition à la rentrée 2019 :

140 enfants cette année (137 à la rentrée 2018). Nous bénéficions de l'ouverture d'une 6ème classe. La répartition est la suivante :

23 CP - Mme Thévenon , 24 CE1 - Mme Veyret , 23 CE1-CE2 (6 + 17) - Mme de Araujo,
22 CE2-CM1 (7 + 15) - Mme Chevallet, 23 CM1-CM2 (9 + 14) - Mme Houtin et 25 CM1-CM2 (10 + 15) M Houtin /
Mme Fourastier

Moyenne : 23,3 / 6 classes

Règlement intérieur de l'école :

Pas de modification proposée. Le règlement est adopté à l'unanimité. Il n'y a plus de charte internet signée par les enfants car la connexion internet ne permet plus de travailler sur le réseau (attente de la mise en place de la fibre).

Activités pédagogiques complémentaires (APC) : organisation pour l'année :

- 2 jours par semaine de 16 h 30 à 17 h 15 soit 1h30 par semaine : le lundi et le jeudi. Comme l'an dernier, l'accent est mis sur la lecture orale en cycle 2, la lecture au sens large en cycle 3.
- 36 heures devant les élèves sur l'année.
- Les enfants qui vont aux APC puis à la garderie sont pris en charge par une personne de la mairie qui vient les chercher à l'école.

Activité Piscine :

Le créneau retenu est le lundi matin (10 h 20 à 11 h 00 dans l'eau) du 9 décembre au 13 mars à la piscine de St Bonnet à Villefontaine pour les deux classes de CP- CE1, soit 53 enfants.

Il y a 6 parents agréés et 11 accompagnateurs. Un planning organise le roulement de ces parents accompagnateurs . L'objectif de ces séances est l'obtention du pallier 1 du savoir-nager qui est obtenu par la majorité des enfants dès le CP. C'est une activité qui prend beaucoup de temps : les classes sont 2 heures en dehors de l'école. Les élèves de cycle 3 iront à la piscine en 6ème.

Projets et activités prévues cette année :

- Des enfants de CM2 liront des extraits de lettres du Front le 11 novembre.
- Comme chaque année, toutes les classes participeront au Prix Nord-Isère.
- Courseton : vendredi 29/05/2018 le matin
- Olympiades : le vendredi 18/06 le matin, sans possibilité de report en cas de mauvais temps en raison du grand nombre de parents qui interviennent ce jour-là.

- Projet artistique de l'année :

Cette année, l'équipe enseignante a fait le choix de mener un projet cirque. Les élèves de toutes les classes travailleront avec un intervenant agréé une semaine sur deux, de janvier à juin, et découvriront la jonglerie (foulards, cerceaux, masses, assiettes chinoises, bâtons du diable, diabolos...) et l'équilibre (fil tendu, boule, rola-bola, monocycle...). Ces ateliers seront repris par les enseignants dans le cadre des activités sportives. Ce travail sera validé par un spectacle pour les parents au mois de juin. Ce projet est entièrement financé par le Sou des écoles.

Exercices de mise à l'abri : 2 exercices d'évacuation incendie et 2 exercices de mise à l'abri dans le cadre du PPMS doivent être faits au cours de l'année. Un exercice concernant l'attentat ou l'intrusion et un exercice risques climatiques et technologiques sont obligatoires. Un groupe de messagerie a été mis en place entre les enseignants pour diffusion rapide de l'information, dès qu'un intrus a été repéré par l'un d'entre eux.

Un exercice attentat-intrusion a eu lieu le 8 octobre, selon un scénario préparé par la référente de l'Inspection départementale. Cet exercice a fait apparaître un dysfonctionnement du système d'alerte actuel, comme l'an dernier. Un nouveau système d'alarme dédié est en commande et sera installé par la mairie. La réaction des enseignants et des enfants à la situation d'exercice a, cependant, été tout à fait adaptée.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 20 septembre, sans problème à signaler.

Un exercice concernant les risques technologiques ou climatiques, et un exercice d'évacuation incendie seront conduits plus tard dans l'année scolaire.

Le Plan vigipirate : reste renforcé comme l'année dernière donc fermeture de toutes les issues. Pas de fouille des sacs. Les parents doivent avertir l'école de tout comportement suspect aux abords de l'école.

Harcèlement : Les parents délégués demandent comment ils peuvent agir concernant le harcèlement à l'école.

Toutes les situations de harcèlement doivent être signalées au directeur de l'école qui pourra mettre en place le protocole prévu dans ce cas. La communication est très importante dans ces situations et les parents élus doivent avoir un rôle de relais.

La question du harcèlement est abordée chaque année dans toutes les classes en enseignement moral et civique.

Elections au Conseil d'école à la rentrée 2020 :

Il sera possible, à partir de la rentrée 2020, d'organiser les élections de parents au Conseil d'école uniquement par correspondance. Actuellement, un bureau de vote est ouvert pendant quatre heures, et très peu de personnes viennent voter ; l'essentiel des votes se fait par correspondance. Le Conseil d'école ne voit pas d'inconvénient à l'organisation, dès la rentrée 2020, des élections uniquement par correspondance.

Questions des parents à la mairie :

Comment gérer au mieux les épisodes de canicule ?

L'épisode de canicule du mois de juin a été géré de la manière suivante :

- mise à disposition des enfants de bouteilles d'eau fraîche
- achat de brumisateurs d'eau
- activités sportives déplacées au matin
- ouverture des fenêtres des classes tôt le matin par le personnel municipal

Cantine :

Des enfants se plaignent de la qualité des repas (trop de plats en sauce, viande ayant peu de goût...). Les parents se posent des questions quant à l'utilisation de barquettes plastiques (santé des enfants). La mairie a contacté le traiteur pour l'informer des ces différents points.

Des enfants regrettent le fait de manger par classe plutôt que par niveau. Un test permettant de manger par niveau a été fait, mais cela ne donne pas satisfaction.

Des parents pensent que la surveillance de la cour sur le temps périscolaire n'est pas assez efficace et demandent davantage de vigilance de la part des animatrices.

Surveillance des abords de l'école :

Les parents saluent la présence de la police municipale de Villefontaine certains jours aux heures d'entrée et de sortie des classes. Ils souhaitent que les agents présents puissent aider les enfants à traverser aux passages piétons.

Arrêt de bus du Saunier : Il n'est toujours pas possible de créer un arrêt de bus au Saunier car il n'y a pas de terrain achetable pour cela.

Accueil périscolaire : La demande d'un espace pour que les enfants inscrits à l'accueil périscolaire du soir puissent apprendre leurs leçons est réitérée. Les enfants de CM1 et de CM2 ont la possibilité d'utiliser le préfabriqué, en totale autonomie. Il n'y a pas de possibilité de détacher une animatrice pour les plus petits.

PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE : le jeudi 13 février à 18 h 15 et jeudi 4 juin à 18 h 15.

La séance est levée à 20 h 00.